

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, BOVA France SARL - 5 rue du Pont de la Brèche - ZAE les Grandes Vignes - 95190 - GOUSSAINVILLE, représentant dûment accrédité de Autobusfabriek BOVA B.V. - Postbus 5 - 5550 AA - Valkenswaard - PAYS-BAS, constructeur, certifions :

- a) Que le véhicule livré : Non aménagé
- 1) Genre TCP
 - 2) Marque BOVA
 - 3) Type F
 - Version LD 12.300B
 - 4) Numéro d'identification XL 9 A A 1 2 J G . . . 0 0 3 . . . **
 - 6) Source d'énergie GO
 - 7) Puissance administrative 23 CV
 - 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur) ..
 - 10) Poids total autorisé en charge 18,100 tonnes
 - 12) Poids total roulant autorisé Néant - 21,600 tonnes
 - 14) Niveau sonore de référence 85 - 90 dB(A)
 - 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant 1725 tr/min
- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.
- b) Que le véhicule sort de nos usines (magasins), le pour être livré à (nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à GOUSSAINVILLE, Le
 NOTA 4 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule de transport en commun livré non aménagé et désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et un certificat d'aménagement conforme à l'annexe XI de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, BOVA France SARL - 5 rue du Pont de la Brèche - ZAE les Grandes Vignes - 95190 - GOUSSAINVILLE, représentant dûment accrédité de Autobusfabriek BOVA B.V. - Postbus 5 - 5550 AA - Valkenswaard - PAYS-BAS, constructeur, certifions :

- a) Que le véhicule livré : Prêt à l'emploi
- 1) Genre TCP
 - 2) Marque BOVA
 - 3) Type F
 - Version LD 12.300A
 - 4) Numéro d'identification XL 9 A A 1 2 J G W 7 0 0 3 4 8 9 ..
 - 5) Carrosserie CAR
 - 6) Source d'énergie GO
 - 7) Puissance administrative 23 CV
 - 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur et sans strapontins) 59 ..
 - Nombre de places assises à porter sur la carte grise (véhicule à nombre de places variable)
 - 9) Dimensions - Largeur 59
 - Longueur 2,49 m
 - Surface 11,99 m²
 - 10) Poids total autorisé en charge 18,100 tonnes
 - 11) Poids à vide en ordre de marche du véhicule 10,780 tonnes
 - 12) Poids total roulant autorisé Néant - 21,600 tonnes
 - 13) Charge utile du véhicule 1
 - 14) Niveau sonore de référence 85 - 90 dB(A)
 - 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant 1725 tr/min
- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).
- b) Que le véhicule sort de nos usines (magasins) le 27.07.1998 pour être livré à Voyages MOI MET - 85530 LA BRUFFIERE (nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)
- Fait à GOUSSAINVILLE, le

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception de type.
 Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par la D.R.I.R.E. (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement).

* Rayer la mention inutile
 ** A compléter

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, BOVA France SARL - 5 rue du Pont de la Brèche - ZAE les Grandes Vignes - 95190 - GOUSSAINVILLE, représentant dûment accrédité de Autobusfabriek BOVA B.V. - Postbus 5 - 5550 AA - Valkenswaard - PAYS-BAS, constructeur, attestons que le véhicule est aménagé et équipé conformément aux indications suivantes :

- A - Aménagement (transport d'adultes) :**
- conducteur 1
 - sièges passagers 57
 - strapontins 1
 - siège convoyeur
 - W.C.
 - ceintures de sécurité OUI / NON
- B - Equipement :**
- a) d'un ralentisseur sur échappement OUI
 - b) d'un ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2. de la notice descriptive OUI / NON
 - marque 2F
 - type INTARDER IT 1600
 - poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du Maxi AR (voir nota du chapitre 2) 25
 - c) d'un système anti-patinage OUI / NON
 - d) de sièges BOVA OUI / NON
 - e) de sièges KIEL OUI / NON
 - (modèles COMFORT, COMFORT-PLUS, TRAVEL, TOUR et 100)
 - f) de sièges CHARDON OUI / NON
 - (modèles ELITE, ELITE 21, ELITE 30, GAIA, HELIOS II, HERMES, LYRA, LYRA II et VERCORS)



* A compléter
 ** Rayer la mention inutile.

DESCRIPTION DES VEHICULES BOVA
 FAMILLE FUTURA FLD 12
 TYPES / VERSIONS : FLD 12.300 A et B

- 0. GENERALITES**
- 0.1. Constructeur : Autobusfabriek BOVA B.V. Postbus 5 - 5550 AA VALKENSWAARD - (PAYS-BAS)
 - 0.1.1. Représentant accrédité en France : BOVA France s.a.r.l. 5 rue du Pont de la Brèche - Z.A.E. Les Grandes Vignes 95190 GOUSSAINVILLE
 - 0.2. Marque : BOVA
 - 0.3. Genre : TCP
 - 0.4. Type : F Versions : LD 12.300 A (véhicules aménagés intérieurement) LD 12.300 B (véhicules non aménagés intérieurement)
 - 0.5. Puissance administrative : 23 CV
- 1. CONSTITUTION GENERALE**
- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux et 4 roues (simples à l'avant et jumelées à l'arrière)
 - 1.1.1. Emplacement des roues motrices : Sur l'essieu arrière En option : système de régulation antipatinage (A.S.R)
 - 1.1.2. Emplacement des roues directrices : Sur l'essieu avant
 - 1.2. Dimensions des pneumatiques : 275/70 R 22,5 (148/145M) ou 295/80 R 22,5 (152/148 M)
 - 1.3. Constitution du châssis ou de la coque : Construction autoportante, semi-monocoque, treillis en profil d'acier à section rectangulaire assemblée par soudure électrique et polyester
 - 1.4. Emplacement et disposition du moteur : Longitudinal, à l'arrière
 - 1.5. Emplacement de la cabine de conduite : Avancée
- 2. POIDS ET DIMENSIONS (en kg et mm)**
- Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.
- 2.1. Poids total autorisé en charge : 18100
 - 2.2. Poids total roulant autorisé : Néant (véhicules équipés d'un crochet d'attelage avec traverse de chassis renforcée : 21600)
 - 2.3. ...
 - 2.4. Charge maximale admissible
 - 2.4.1. Sur l'essieu 1 : 6500
 - 2.4.2. Sur l'essieu 2 : 11600
 - 2.5. Voie avant : 2047
 - 2.6. Voie arrière : 1824
 - 2.7. Empattement : 6090
- LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES**
- 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeur limite minimale pour le véhicule carrossé)
 - 2.8.0. Total : 10535
- VEHICULES CARROSSES (voir point 8.3.1.)**
- 2.8. Poids à vide maximum du véhicule en ordre de marche (toutes options comprises)
 - 2.8.0. Total : A 11275 | B 10418
 - 2.8.1. Sur l'essieu 1 : 3571 | 3245
 - 2.8.2. Sur l'essieu 2 : 7704 | 7173
 - 2.9. Porte-à-faux avant : 2700
 - 2.10. Porte-à-faux arrière : 3200
 - 2.11. Longueur hors-tout : 11990
 - 2.12. Largeur hors-tout : 2490
- NOTA : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur en option (voir 7.9), il est admis de pouvoir :
- a) Augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids total roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement et ce, dans la limite de 500 kg.
 - b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.
- 3. MOTEUR**
- 3.1. Dénomination du type et marquage moteur : RS 222 M
 - 3.1.1. Marque : DAF
 - 3.2. Description générale
 - 3.2.1. Genre : Moteur à combustion interne, à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin
 - 3.2.2. Cycle : Diesel
 - 3.2.3. Nombre de temps : 4
 - 3.2.4. Suralimentation : Par turbo-compresseur entraîné par les gaz d'échappement et échangeur de température air/air
 - 3.3. Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne
 - 3.4. Dimensions
 - 3.4.1. Alésage (mm) : 118
 - 3.4.2. Course (mm) : 132
 - 3.4.3. Cylindrée (cm³) : 8661
 - 3.5. Rapport volumétrique de compression : 16,1 ± 0,5
 - 3.6. Puissance maximale (kW C.E.E.) : 222
 - 3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) : 2300
 - 3.8. Couple maximal (mdaN C.E.E.) : 113
 - 3.9. Régime de couple maximal (tr/min) : 1700
 - 3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) : 2650
 - 3.11. Carburant utilisé : Gazole
 - 3.12. Réservoir de carburant : Réservoir de 290 litres, situé en avant de l'essieu 1, côté droit (en option, 1 réservoir supplémentaire de 270 litres peut être monté côté gauche)
 - 3.13. Mode d'alimentation du moteur : Par injection directe
 - 3.14. Type de filtre à air : Sec
 - 3.15. Allumage : Par compression
 - 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques : 24 V
 - 3.17. Dispositif d'antiparasitage : Néant
 - 3.18. Refroidissement du moteur : Par circulation d'eau et radiateur avec ventilateur débrayable (visco-coupleur)
 - 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
 - 3.20. Niveau sonore au point fixe B.V. Auto | B.V. Méca
 - 3.20.1. Valeur du niveau sonore : 90 dB(A) | 85 dB(A)
 - 3.20.2. Régime de rotation correspondant : 1725 tr/min
 - 3.20.3. Position de la sortie d'échappement : A l'arrière gauche
 - 3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : Sur la plaque moteur
- 4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT**
- 4.1. Type de boîte de vitesse : Mécanique à 6 rapports avant et 1 marche arrière ou automatique à 5 rapports avant et une marche arrière (voir tableau ci-dessous)
- | MOTEUR | RS 222 M |
|------------|-------------------|
| Boîte n° 1 | ZF S6-85 |
| Boîte n° 2 | ZF 5HP 500 ou 590 |
| Boîte n° 3 | ZF 6S-1600 |
- 4.1.1. Emplacement du levier de commande : A droite du conducteur
 - 4.2. Type d'embrayage : Monodisque à sec / Convertisseur de couple
 - 4.2.1. Mode de commande : Par pédale avec transmission hydraulique et assistance pneumatique / Automatique
 - 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesse et les roues : Par arbre de transmission à cardan entre boîte et pont arrière
 - 4.4. Démultiplication de la transmission
 - 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence : 275/70 R 22,5 et 2922 mm 295/80 R 22,5 et 3184 mm
 - 4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min : BOITE MECA ZFS6-85
- | Combinaison des vitesses | Rapport de la boîte | Rapport du pont | Démultiplic. totale | Vitesses à 1000 tr/min en km/h | |
|--------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|--------------------------------|---------------|
| | | | | 275/70 R 22,5 | 295/80 R 22,5 |
| 1 | 7,72 | | 24,94 | 7,03 | 7,66 |
| 2 | 4,42 | | 14,28 | 7,03 | 7,66 |
| 3 | 2,86 | | 9,24 | 12,28 | 13,38 |
| 4 | 1,92 | 3,23 | 6,20 | 18,97 | 20,68 |
| 5 | 1,30 | | 4,20 | 28,28 | 30,81 |
| 6 | 1,00 | | 3,23 | 41,75 | 45,49 |
| AR | 7,10 | | 22,93 | 54,28 | 59,15 |
| | | | | 7,65 | 8,33 |
- un pont de 3,54 peut être monté sur demande

BOÎTE AUTO ZF 5HP 500 ou 590

Table with 5 columns: Combinaison des vitesses, Rapports de la boîte, Rapport du pont, Démultiplicateurs, Vitesses à 1000 tr/min en km/h. Rows include 1, 2, 3, 4, 5, AR.

BOÎTE MECA ZF 6S-1600

Table with 5 columns: Combinaison des vitesses, Rapports de la boîte, Rapport du pont, Démultiplicateurs, Vitesses à 1000 tr/min en km/h. Rows include 1, 2, 3, 4, 5, 6, AR.

un pont de 3,54 peut être monté sur demande. Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

Table with 4 columns: Boîte, Pont, Pneu, Vitesse. Rows include ZF S6-85 ou ZF 6S-1600, ZF S6-85 ou ZF 6S-1600, ZF S6-85 ou ZF 6S-1600, ZF S6-85 ou ZF 6S-1600, ZF 5HP500 ou 590, ZF 5HP500 ou 590.

- 4.5.1. Vitesse maxi autorisée sur route : 90 km/h
4.5.2. Vitesse maxi autorisée sur autoroute : 100 km/h
4.6. Indicateur de vitesse : Oui
4.7. Compteur kilométrique : Oui
4.8. Chronotachygraphe : Oui
4.9. Limiteur de vitesse : Oui, vitesse limitée à 100 km/h

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : Essieu à roues indépendantes avec suspension pneumatique à 2 coussins d'air, avec triangles superposés et amortisseurs hydrauliques
5.2. Arrière : 4 coussins d'air, 4 amortisseurs hydrauliques, 2 tirants longitudinaux inférieurs, tirants en "V" supérieurs et barre stabilisatrice
En option : Un contacteur à 3 positions, situé sur le tableau de bord, permet de baisser ou de monter les suspensions. Le véhicule ne doit circuler que lorsque le contacteur est sur la position intermédiaire (voyant de contrôle éteint).

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : Boîtier à écrou à recirculation de billes avec assistance hydraulique. En cas de défaillance de l'assistance, la direction reste assurée mécaniquement.
6.2. Diamètre de braquage hors tout : 19,5 m (mesuré au centre de la roue extérieure)

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : A double circuit, agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type I-I)
7.2. Répartiteur de freinage : Non
7.2.1. Dispositif anti-bloqueur de roues : Oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue)
7.3. Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits du frein de service
7.4. Frein de stationnement : Agissant sur les roues arrière
7.5. Mode de transmission des efforts aux roues
7.5.1. Frein de service : Pneumatique
7.5.2. Frein de secours : Pneumatique
7.5.3. Frein de stationnement : Mécanique par ressorts
7.6. Assistance des freins
7.6.1. Frein de service : Oui, par air comprimé
7.6.2. Frein de secours : Oui, par air comprimé
7.6.3. Frein de stationnement : Non, cylindres à ressorts
7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : Réservoirs d'air comprimé
- 1 réservoir de 36 l. pour le circuit avant
- 1 réservoir de 36 l. pour le circuit arrière
- 1 réservoir tampon de 20 l. (+ 1 de 1 l. en option)
- 2 réservoirs de 20 l. pour les servitudes (suspension pneumatique inclus)

- 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances :
a) Par signal acoustique et manomètre sur planche de bord
b) Voyant lumineux de couleur rouge sur planche de bord
Paramètre mesuré pour l'alarme :
7.7.2. a) Chute de pression
b) Défaillance de l'anti-bloqueur
Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : Par actionnement de la clef de contact
7.8. Type de freins
7.8.1. Frein de service
7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : Disques
7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : Tambours
7.8.2. Frein de secours : Disques avant ou tambours arrière
7.8.3. Frein de stationnement : Tambours
7.9. Dispositif ralentisseur
7.9.1. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis : Frein moteur et ralentisseur sur échappement
7.9.2. Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 : En option, ralentisseur électrique ou hydraulique
7.10. Circuit de freinage pour la remorque : Néant

8. CARROSSERIE

- 8.1. Description sommaire de la carrosserie
8.1.1. Nature : Autocar aménagé (version A) ou non aménagé (version B)
8.1.2. Aménagements particuliers
8.1.2.1. Coffres et soutes à bagages:

Table with 4 columns: Type de porte de secours, Nombre, Emplacement, Volume. Rows include Porte milieu, Porte arrière.

- Options pouvant diminuer le volume des soutes :
- Air conditionné = - 0,60 m³
- W.C./Toilettes (avec porte milieu) = - 0,57 m³
Toutes ces options sont combinables entre elles.
(1) Le W.C./Toilettes peut être condamné : la partie supérieure démontée permet, après pose d'un plancher, l'installation de quatre sièges dont deux basculants.

- 8.1.2.2. Autres aménagements particuliers :
En option : - Climatisation
- Réfrigérateur
- W.C./Toilettes (avec porte milieu)
- Mini cuisine (avec porte milieu)
8.2. Matériaux constituant la carrosserie
8.2.1. Nature : Tôles d'acier et polyester
8.2.2. Protection contre l'incendie : Oui, avec 1 alarme dans le compartiment moteur (plus 1 dans la soute à bagages si option WC)
8.2.3. Trappes d'évacuation des fumées : 2 (ou 3), dans le pavillon (dont 1 trappe d'évacuation de personnes)
8.3. Nombre de places
8.3.1. Passagers adultes :

Table with 5 columns: Versions, Nombre de places assises, Nombre de strapontins, Nombre total de places assises, Poids à vide maxi en O.D.M. Rows include A aménagé, B non aménagé.

- (*) : voir point 8.8.2.1.
Liste des options : Climatisation - W.C./Toilettes démontable
Réfrigérateur - Siège convoyeur

- 8.4. Sièges
8.4.1. Nombre total : Correspondant aux aménagements types décrits au point 8.3.1.

Table with 5 columns: Versions, Nombre de sièges ou banquettes (non compris les strapontins), 1 place, 2 places, 4 ou 5 places. Rows include A (aménagé), B (non aménagé).

- 8.4.2. Equipements particuliers : - Siège du convoyeur : oui, en option
- Sièges basculants : oui, en option
- Sièges à assise basculable : oui (siège du convoyeur)
- Sièges à dossier inclinable : oui, en option
- Strapontins (1) : oui, en option (démontables)
(1) Dans le cas de véhicule équipé de strapontins, ceux-ci sont verrouillables ainsi que le siège convoyeur.

- 8.5. Portes
8.5.1. Nombre, disposition et fonction : Sur la face latérale droite
- Une à l'avant (porte de service)
- Une médiane ou à l'arrière (porte de secours)
8.5.2. Fermeture : Verrouillage à clé, les portes sont louvoyantes, Elles sont équipées d'une commande électropneumatique avec dispositif de sécurité intérieur et extérieur. Toutes les portes condamnées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur.
8.5.3. Nature des portes : Une porte de service et une porte de secours
8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours
8.6.1. Nombre et emplacements :

Table with 8 columns: Option d'équipement, Vitres placées sur la face latérale (Côté droit, Côté gauche), Vitres placées sur la face arrière (total, dont fenêtres secours), Trappes sur le toit (total, dont trappes évacuat person.). Rows include pte milieu, pte arrière.

- En option : La vitre sur la face arrière peut être remplacée par un panneau de carrosserie
8.6.2. Mode d'ouverture : - Vitres : Par marteau brise-glace (en option système d'ouverture coulissant en partie haute de chaque fenêtre latérale)
- Portes : Par chute de pression d'air par commande manuelle
- Trappe : Par poignée d'ouverture
8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages
8.7.1. Pare-brise : Verre feuilleté
8.7.2. Vitres latérales : Verre trempé
8.7.3. Lunette arrière : Verre trempé (ou panneau de carrosserie)
8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité
8.8.1. Places avant
8.8.1.1. Siège conducteur : En option, une ceinture 3 points à enrouleur sur siège ISRI avec les 3 points d'ancrage sur le siège
8.8.1.2. Siège guide : En option, une ceinture 2 points avec ou sans enrouleur sur le siège d'origine BOVA, KIEL ou CHARDON
8.8.2. Places arrière
8.8.2.1. Places exposées (les 4 sièges de la première rangée, les deux sièges de la rangée droite derrière la porte de secours et le siège central de la banquette arrière) : En option, une ceinture 2 points avec ou sans enrouleur sur tous les sièges d'origine BOVA, KIEL (modèles COMFORT, COMFORT-PLUS, TRAVEL, TOUR et 100) ou CHARDON (modèles ELITE, ELITE 21, ELITE 30, GAIA, HELIOS II, HERMES, LYRA, LYRA II et VERCORS) non équipés de strapontins
8.8.2.2. Places non exposées : Non (voir origine et type de sièges dans l'attestation d'équipement jointe à la présente notice et étiquette dans le véhicule)

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : 2, indépendants
9.2. Feux de croisement : 2
9.3. Feux de position avant : 2, incorporés aux feux de croisement
9.3.1. Feux de position latéraux : 5, par côté
9.4. Feux rouges arrière : 2
9.5. Indicateurs de changement de direction
9.5.1. Avant : 2, indépendants
9.5.2. Arrière : 2, indépendants
9.5.3. Latéraux : 2 de chaque côté (1 incorporé à l'indicateur de changement de direction AV et 1 indépendant)
9.6. Feux stop : 2, indépendants
9.7. Eclairage de plaque d'immatriculation : 3, indépendants
9.8. Dispositifs réfléchissants

- 9.8.1. Arrière : 2, indépendants
9.8.2. Latéraux : 5, par côté, incorporés aux feux de position latéraux
9.9. Feux de débrâse : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
9.10. Feux de marche arrière : 2, indépendants
9.11. Feux de brouillard
9.11.1. Avant : 2, indépendants
9.11.2. Arrière : 2, indépendants
9.12. Feux d'encombrement
9.12.1. Avant : Néant
9.12.2. Arrière : Néant
9.12.3. Latéraux : 2 bicolores (blanc/rouge) par côté

10. DIVERS

- 10.1. Accessoires
10.1.1. Essuie-glace : 2 à 2 vitesses et balayage intermittent
10.1.2. Lave-glace : Oui
10.1.3. Rétroviseurs : 1 extérieur droit et 1 extérieur gauche
10.1.4. Avertisseur sonore : Oui, 1 ou 2
10.1.5. Dispositif antivol : Non
10.1.6. Equipements particuliers :
En option : - Climatisation
- Chauffage autonome
10.2. Marques d'identité
10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : Dans l'embranchement de la porte avant droite
10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : A l'avant sous une traverse derrière la calandre
10.2.3. Structure du numéro d'identification : 17 caractères
- du 1er au 3ème : 1ère partie du code constructeur : **XL9**
- le 4ème : moteur arrière : **A**
- le 5ème : véhicule 4 x 2 : **A**
- du 6ème au 7ème : FH*12 (surélevé) : **12**
- du 8ème au 9ème : code moteur DAF RS 222M : **JG**
- le 10ème : année modèle (code ISO) : ...
- le 11ème : digit variable : ...
- du 12ème au 14ème : 2ème partie du code constructeur : **003**
- du 15ème au 17ème : n° de série progressif : ...
10.2.4. Le numéro d'identification commence à : **XL9AA12JGW*003001**
10.2.5. Identification du moteur : Le numéro du moteur est frappé sur le côté gauche vers l'avant et sur les cache-culbuteurs

11. VISITES TECHNIQUES

- 11.1. Emplacement de la plaque du correcteur : Sans objet
11.2. Pression déclarée par le constructeur : 7,5 bar
11.3. Pression de disjonction : 8,5 bar
11.4. Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) : Sans objet
11.5. Longueur des bras de levier :
- Avant : sans objet
- Arrière : 145 mm
11.6. Course maximale des actionneurs de train :
- Avant : Sans objet
- Arrière : Sans objet
11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation

Table with 2 columns: Inscriptions, Affectation. Rows include ESS 1, ESS 2, SERV, TAM.

PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du Constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre T.C.P. de marque BOVA Type F - Versions LD 12.300 A - LD 12.300 B livrés
- aménagés satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.97, R.103 à R.105 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application
- non aménagés satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.97 et R.104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après aménagement que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.72, R.78.2, R.104 et R.105

Monlhéry, le 29 juin 1998

Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules
D. LE POAC

Vu et approuvé :
Enregistré sous le N° AU-2069 94 05
Fait à Paris, le 29 juin 1998
Pr. Le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France
Le Chef de la Division Automobiles
Métrologie et Appareils à Pression
M. VANCOSTENOB